ACTUALITÉ LOCALE

À bord des contrôles de plongée en Méditerranée

MARSEILLE

La Direction départementale de la protection des consommateurs (DDPP) et les Affaires maritimes se sont associées, ce mardi, pour effectuer un contrôle en mer. Objectif, vérifier le matériel des clubs et associations de plongée.



Emmanuel Jacquot, membre du département chargé des contrôles au sein de la DDPP, a participé au 8e contrôle en mer de l'année 2026, réalisé ce mardi en lien avec les Affaires maritimes. PHOTO F.L.

Gilet de sauvetage, robinet, détendeur et masque… Aucun équipement de plongée n'échappe au contrôle. Alors que cette année, dans la région, deux personnes sont décédées d'un accident de plongée, les autorités engagent un 8e jour de patrouille en mer, ce mardi 28 juillet.

La Brigade des affaires maritimes et la DDPP se sont élancées de Marseille pour contrôler la conformité des équipements d'associations et de clubs de plongée. Un dispositif « *renforcé durant l'été* » afin de « *protéger les touristes* », explique Yves Zellmeyer, directeur de la DDPP des Bouches-du-Rhône. Durant cet après-midi, les efforts sont concentrés sur la Côte Bleue, avec un arrêt sur la calanque de Niolon.

Sur place, un bateau de plongeurs, reconnaissable à son drapeau blanc et bleu. Premier réflexe pour Emmanuel Jacquot, employé du département chargé des contrôles : demander la fiche de sécurité du bateau. Une manière pour lui de connaître le responsable et les encadrants. Durant une dizaine de minutes, l'agent de la DDPP inspecte aléatoirement six équipements du navire. Aucun problème pour la vingtaine de passagers, qui ont pu reprendre leur sortie en mer. Si elle a semblé interroger les touristes, l'opération n'a rien de surprenant pour Julien Dubois, moniteur de plongée : « *Chaque année, je suis contrôlé au minimum une fois en début de saison* ».

Travail de longue haleine

Après 15 ans de contrôles auprès des clubs de plongée, Emmanuel Jacquot constate « *une vraie amélioration* », mais, pour cela, il a fallu « *se fâcher et fermer des clubs* », se souvient-il. Sa méthode : « *Se mettre au même niveau que les plongeurs* ». En effet, il pratique aussi la plongée. Des connaissances qui l'avantagent, car « *ils ne peuvent pas me mentir et ils le savent* ».

Une fois l'opération en mer réalisée, le travail n'est pas terminé. « *Dès que je rentre au bureau, je contrôle les diplômes des moniteurs inspectés auprès de la fédération* », ajoute ce contrôleur. En cas de matériel défaillant ou de problème avec les diplômes, les clubs risquent des amendes ou la fermeture temporaire, le temps de la régularisation.

Fantine Lambey

MARSEILLE

Sur la L2 à plus de 200 km heure

Dans la nuit de dimanche à lundi, les policiers de la CRS autoroutière, en patrouille sur la L2 à Marseille, ont contrôlé le conducteur d'une Mercedes qui circulait à 221 km/h sur une portion limitée à 70 km/h, indique la préfecture de police des Bouches-du-Rhône sur les réseaux sociaux, ce mardi 28 juillet.
Fin de partie pour le chauffard : le véhicule en partie en fourrière, le permis suspendu immédiatement précise la préfecture.

Un partenariat renouvelé au service des entrepreneurs

Ce 27 juillet au Palais de la Bourse, la CCIAMP (Chambre de commerce et d'industrie d'Aix-Marseille Provence), a renouvelé son partenariat avec le Conseil régional de l'Ordre des Experts-Comptables Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Chambre départementale des Notaires des Bouches-du-Rhône et l'Ordre des avocats des Barreaux de Marseille et d'Aix-en-Provence.
L'objectif ? Mobiliser les expertises respectives de ces professions du droit, au profit des entrepreneurs du territoire.
Concrètement, ces entreprises locales seront soutenues par la CCIAMP, notamment via l'organisation de permanences juridiques.

Des modalités de fusion incertaines pour l'IRD

FRANCE

Une réunion entre la présidente de l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et les syndicats s'est tenue, ce mardi 28 juillet, pour définir les modalités de fusion avec le CNRS. Celles-ci restent floues.

Beaucoup de questions et peu de réponses. Le bilan de la réunion organisée par la présidente de l'Institut de recherche pour le développement (IRD), Valérie Verdier, n'a pas levé les interrogations des représentants de salariés présents, ce 28 juillet. À l'ordre du jour, les modalités du projet de fusion entre l'IRD et le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), souhaitée par le Gouvernement.

L'absorption, prévue au 1er janvier 2027, préoccupe le personnel, tant pour leur avenir professionnel que pour le modèle unique de l'institut, qui réalise des missions en partenariat avec les pays du Sud. « *On a exprimé nos inquiétudes. On réfléchit actuellement à notre demande d'allocation de moyens pour 2027, mais les agents nous demandent si cette projection budgétaire a du sens* », raconte Fabienne Cartieaux, secrétaire générale de STREM-CFDT, syndicat majoritaire de l'établissement. Et de préciser : « *Mais la présidente a affirmé qu'il y aurait un budget pour 2027* ».

Selon la syndicaliste, Valérie Verdier a aussi soutenu que les engagements de l'IRD s'étendaient sur trois ans, et qu'ils seraient « *tous honorés* ». Un discours qui se veut rassurant, également au niveau d'une potentielle réduction d'effectifs. La présidente a assuré avoir « *à cœur de défendre le personnel* », selon Fabienne Cartieaux, qui émet des doutes : « *Concernant les postes supprimés, la question se pose pour les contractuels. Le CNRS ne pourra pas gérer cet afflux de nouveaux agents* ».

Une fusion bien trop rapide

Un des autres enjeux abordés pendant la réunion est l'autonomie de l'IRD au sein du CNRS. « *Comment pourrait-on garder notre autonomie ? Rien ne nous garantit que le conseil d'administration du CNRS votera un budget adapté à nos missions Sud*, s'alarme la secrétaire générale. *Normalement, toutes les instances paritaires doivent être consultées, au niveau de l'IRD, du CNRS et du ministère de la Recherche* ». Des étapes brûlées, selon la syndicaliste. Le personnel demeure donc dans le flou après cette réunion. « *On poursuit nos projets, en attendant de savoir à quelle sauce on sera mangés* », conclut-elle.

Léa Bidault



Fabienne Cartieaux et d'autres syndicalistes STREM-CFDT lors d'une manifestation devant l'IRD. PHOTO DR